

# Musicien intervenant en milieu scolaire

Offre n° O062260505000481

Publiée le 11/05/2026



Communauté d'agglomération  
du **Boulonnais**  
[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** Communauté d'agglomération du Boulonnais

**Site web de l'employeur :** <https://www.agglo-boulonnais.fr/>

**Lieu de travail :** 1 boulevard du bassin napoléon - BP 755, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais (62))

**Poste à pourvoir le :** 01/09/2026

**Date limite de candidature :** 12/06/2026

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Culture > Enseignement artistique

**Grade(s) recherché(s) :** Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe

Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Assistant d'enseignement artistique

**Métier(s) :** [Enseignant ou enseignante artistique](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps complet, 20h00 hebdomadaire

**Télétravail :** Non

**Management :** Non

**Rémunération indicative :** Traitement indiciaire, régime indemnitaire (ISOE, prime annuelle), avantages sociaux....

**Descriptif de l'emploi :**

La Communauté d'agglomération recrute un.e enseignant.e spécialité musique intervenant pour un temps complet.

**Missions / conditions d'exercice :**

Au sein de la Direction des Services à la Population, sous l'autorité du directeur du Conservatoire du Boulonnais, vous assurez les missions suivantes :

- développement des projets en milieu scolaire, en lien avec les équipes pédagogiques des établissements
- enseignement de l'éveil musical de 4 à 6 ans
- enseignement de la Formation Musicale pour le cycle 1
- participation au suivi des élèves (conseil de classes, ...), à leur évaluation (examen, ...) et à leur orientation.
- participation aux réunions, formations et instances de concertation du Conservatoire et de son projet d'établissement.

**Spécificités du poste :**

- travail possible sur temps scolaire et extra-scolaire (mercredi et/ou samedi)
- temps induits (spectacles, évaluation, examens, réunions) en supplément du vis-à-vis pédagogique
- congés uniquement pendant les vacances scolaires.?
- permis et véhicule indispensables (déplacements dans les écoles primaires des 22 communes de l'agglomération)

**Profils recherchés :**

Titulaire du DUMI, avec expérience sur ce type de poste dans un autre établissement public de type CRC, CRD ou CRR.

Musicien polyvalent capable d'associer pratique instrumentale, vocale et chorale

Maîtrise du travail en mode projets

Gestion de groupe d'enfants permettant de développer une pratique artistique vocale et/ou instrumentale notamment autour des percussions type batucada

Vous disposez d'une aisance relationnelle et appréciez le travail d'équipe

Vous possédez des qualités pédagogiques et savez faire preuve d'écoute.

Capacités d'autonomie, d'organisation et de disponibilité

Sens du service public

Maîtrise de l'outil informatique

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0321103636

**Informations complémentaires :**

Votre candidature est à adresser à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais

**Page de candidature en ligne :** <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o062260505000481-musicien-intervenant-milieu-scolaire>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.